

# L'Association Maison de l'Enfance c'est : 4 Centres de Loisirs

Maison de la  
Petite Enfance

3-5 ans

09 50 01 69 27

Secteur  
Jeunes

11-15 ans

07 71 20 65 30

Jardin de Toni  
5-12 ans

06 51 44 41 92

Maison de l'Enfance  
6-11 ans

07 71 15 57 36

## Le Projet

Notre Association adhère au projet éducatif des Francas. Nos structures sont habilitées et répondent à la réglementation des centres de Loisirs.

Nos centres de loisirs éducatifs sont des lieux d'**apprentissage de vie en collectivité**, ils permettent aux enfants et aux adolescents de **construire leurs propres loisirs, de vivre des aventures et d'acquérir de l'autonomie**. Grâce à des activités ludiques, **nos équipes pédagogiques accompagnent vos enfants dans leur développement et leur épanouissement**.

## Les Activités

La Maison de l'Enfance possède un Terrain d'Aventures, une ludothèque-bibliothèque et un site multimédia... sans oublier les spécificités de la ferme pédagogique du Jardin de Toni.

Nous utilisons régulièrement les équipements sportifs et culturels de la ville de Billère (piscine, stades, gymnases, bibliothèque, salles de spectacles...)

## Les Actualités

Toutes les actualités sur les projets, les activités, les inscriptions.... sur notre site internet [www.maisonenfance64.fr](http://www.maisonenfance64.fr)



# VACANCES ÉTÉ

Mardi 10 juillet au  
vendredi 1er septembre  
2023

### Où déposer votre demande d'inscription ?

- dans la boîte aux lettres.
- sur notre mail [accueil.maisonenfance64@gmail.com](mailto:accueil.maisonenfance64@gmail.com).
- au secrétariat sur les permanences Accueil des familles

Inscription du mercredi 31 mai au 28 juin 2023  
La demande d'inscription est validée que sur dossier complet et dans la limite des places disponibles



### Accueil des familles :

Pendant le TEMPS SCOLAIRE : Mardis : 13h00-17h00  
Mercredis : 9h00-12h00 et 14h30-18h30 Jeudis : 13h00-17h00  
Pendant les VACANCES : Tous les matins : 9h00-12h00  
... et par mail 24h/24...

Retrouvez toutes les informations et documents sur notre site :  
[www.maisonenfance64.fr](http://www.maisonenfance64.fr)

## Partie à retourner au secrétariat

Nom de l'enfant : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Âge : .....

Votre Mode de règlement : Prélèvement automatique Espèces Chèque CESU ANCV

Adresse mail pour envoi des FACTURES si le service n'est pas activé

Email : .....

Des MODIFICATIONS à apporter au dossier (n° de tel, adresse, email, allergies....) c'est ici :

## Vacances d'été 2023

FAIRE DEVIS pour prise en charge : OUI / NON Référent : .....

### STRUCTURE FRÉQUENTÉE EN JUILLET :

	SEM AINE 1					SEM AINE 2					SEM AINE 3					SEM AINE 4				
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
Maison de la Petite Enfance de 3 à 5 ans	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28	31	1	2	3	4
Le Jardin de Toni de 5 à 10 ans jusqu'au 04 août uniquement					F															
Maison de l'Enfance de 6 à 11 ans					E															
Secteur Jeunes de 11 - 15 ans					R															
					I															
					E															

### STRUCTURE FRÉQUENTÉE EN AOÛT :

	SEM AINE 5					SEM AINE 6					SEM AINE 7					SEM AINE 8				
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
Maison de la Petite Enfance de 3 à 5 ans	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	31	1
Maison de l'Enfance de 6 à 11 ans						F														
Secteur Jeunes de 11 à 15 ans						E														
						R														
						I														
						E														

**Rappel :** Jardin de Toni est fermé après le 04 août

J'atteste avoir fait une demande d'inscription sur les jours ci-dessus cochés.  
Sous réserve d'une validation par mail dans la limite des places disponibles, d'un dossier Complet et du paiement de vos factures en cours.

J'atteste avoir lu et la dernière version du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions et délais d'inscription et d'annulation.

Je m'engage à régler mes factures dans un délai maximum de 8 jours suivant leur édition.

Date : .....

Signature obligatoire :

Cadre réservé au secrétariat

Réservation Vacances été 2023

Autres informations :

Montant estimé : .....

## Partie à conserver

### Vacances d'été 2023

Accueil des enfants : 7h45—18h30

#### STRUCTURE FRÉQUENTÉE EN JUILLET :

	SEM AINE 1					SEM AINE 2					SEM AINE 3					SEM AINE 4				
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
Maison de la Petite Enfance de 3 à 5 ans	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28	31	1	2	3	4
Le Jardin de Toni de 5 à 10 ans jusqu'au 04 août uniquement					F															
Maison de l'Enfance de 6 à 11 ans					E															
Secteur Jeunes de 11 - 15 ans					R															
					I															
					E															

#### STRUCTURE FRÉQUENTÉE EN AOÛT :

	SEM AINE 5					SEM AINE 6					SEM AINE 7					SEM AINE 8				
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
Maison de la Petite Enfance de 3 à 5 ans	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	31	1
Maison de l'Enfance de 6 à 11 ans						F														
Secteur Jeunes de 11 à 15 ans						E														
						R														
						I														
						E														

**Rappel :** Jardin de Toni est fermé après le 04 août

Pour valider ma réservation il manque :

Plaquette d'inscription complétée, datée et signée

Règlement intérieur daté et signé

Attestation d'assurance en cours de validité

Copie des vaccins obligatoires

Règlement des factures en cours et antérieurs : .....

Le RIB + mandat SEPA ou à défaut le solde de la réservation

Autre : .....

Pendant le TEMPS SCOLAIRE

PENDANT LES VACANCES

**Accueil des familles :**

Mardis : 13h00-17h00

Mercredis : 9h00-12h00 et 14h30-18h30

Jeudis : 13h00-17h00

**Accueil des familles :**

Tous les matins de 9h00 à 12h00

05 59 62 21 02

accueil.maisonenfance64@gmail.com

www.maisonenfance64.fr

#### Délais de modification / d'annulation (4 jours ouvrés avant la date) :

Pour le **lundi**, nous prévenir au plus tard le **mardi** précédent avant 18h.

Pour le **mardi**, nous prévenir au plus tard le **mercredi** précédent avant 18h. Pour le mercredi, nous prévenir au plus tard le **jeudi** précédent avant 18h. Pour le jeudi, nous prévenir au plus tard le **vendredi** précédent avant 18h.

Pour le **vendredi**, nous prévenir au plus tard le **lundi** précédent avant 18h.

Après réservation, **toute absence non justifiée dans les temps sera facturée.**

Avec un certificat médical seul le repas vous sera facturé (à fournir dans un délai de 8 jours).

Avec le soutien et la participation financière de :

